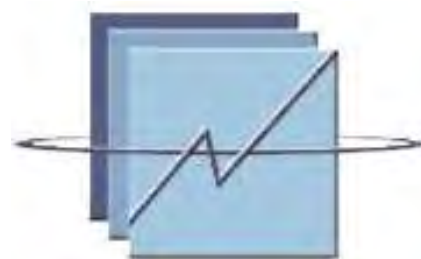




REPUBLIQUE DU SENEGAL  
 LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



**ANSD**  
 Agence Nationale de  
 la Statistique et de la Démographie

# SITUATION ECONOMIQUE

# ET SOCIALE DU SENEGAL

**EDITION 2006**

Directeur Général, Directeur de Publication	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Ibrahima SARR
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El.Hadji Malick DIAME

#### COMITE DE LECTURE

Mamadou Fallou Mbengue - Khalil El Gazri - Momar Ballé Sylla - Mamadou Ndao  
Aliou Gaye - Mamadou Bah - Mme Bineta Mbow Guissé - Bakary Djiba - El hadji Malick Diamé

#### COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Coordination : Mory Diouss
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Binetou Camara
3. EDUCATION ET FORMATION	Djibril Ndoye & Ahmed Tidiane Diallo
4. EMPLOI	Marième Fall & Macoumba Diouf
5. SANTE	Thierno Diouf & Meissa Ndour
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril Ndoye
7. AGRICULTURE	Insa Sadio
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou Faye
9. ELEVAGE	Insa Sadio
10. PECHE MARITIME SENEGALAISE	Mme Astou Ndiaye
11. TRANSPORT	Papa Seyni Thiam
12. TOURISME	Adama Seck
13. JUSTICE	Assane Thioune
14. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Adama Seck
15. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime Nagnonhou
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar Seck
17. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou Kane & Ousseynou Sarr
19. PRIX	Baba Ndiaye
20. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw

#### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Rue de Diourbel x rue de Saint Louis - B.P. 116 Dakar R.P.

Tél. (221) 33 869 21 39 - 33 825 33 32 - 33 825 00 50 • Fax : (221) 33 824 36 15

E-mail : statsenegal@yahoo.fr • Site internet: www.ansd.sn

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers

## SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	4 à 7
AVANT PROPOS	8
PRESENTATION DU PAYS	9
1. DEMOGRAPHIE	10 à 25
2. EDUCATION ET FORMATION	26 à 61
3. EMPLOI	62 à 77
4. SANTE	78 à 95
5. ASSISTANCE SOCIALE	96 à 107
6. AGRICULTURE	108 à 117
7. ENVIRONNEMENT	128 à 132
8. ELEVAGE	128 à 133
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	134 à 141
10. TRANSPORT	142 à 151
11. TOURISME	152 à 155
12. JUSTICE	156 à 175
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	176 à 181
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	182 à 191
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	192 à 197
16. COMMERCE EXTERIEUR	198 à 205
17. COMPTES ECONOMIQUES	206 à 215
18. PRIX	216 à 219
19. FINANCES PUBLIQUES	220 à 225
TABLEAUX ANNEXES	226 à 278
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	279

## IX - PECHE MARITIME SENEGALAISE

### INTRODUCTION

Le Sénégal est un pays de pêche maritime qui dispose d'un espace maritime de 198 000 km<sup>2</sup> avec un large plateau continental de 23 800 km<sup>2</sup> qui lui confère un potentiel de pêche de 500 000 tonnes par années.

Ce secteur de la pêche est devenu une composante essentielle de développement économique et social. Elle contribue de façon non négligeable aux objectifs de croissance de l'économie nationale de par ses différentes contributions, notamment à

- la résorption du chômage grand pourvoyeur d'emplois, le secteur fait intervenir environ 15% de la population active<sup>1</sup> et présente l'avantage d'un accès libre;
- la réduction du déficit de la balance des paiements avec un peu plus de 20% des recettes d'exportation de biens ;
- l'augmentation des recettes de l'état grâce aux ressources financières importantes qu'il génère à travers les compensations financières des accords de pêche, les amendes perçues à l'occasion d'infractions à la réglementation et les taxes parafiscales ;
- la satisfaction alimentaire des populations en protéines animales il couvre jusqu'à 75% des besoins protéiniques d'origine animale<sup>1</sup>.

La pêche tient une place importante de par son rôle économique et social. Cette importance justifie toute l'attention que les autorités accordent au secteur, mais aussi l'intérêt grandissant quant à l'exploitation rationnelle et durable des ressources halieutiques. Cette question a d'ailleurs amené le gouvernement du Sénégal à prendre plusieurs mesures dont le repos biologique, l'instauration de permis de pêche, la mise en place d'aires marines protégées, etc.

#### I- Les résultats généraux de la pêche maritime sénégalaise en 2006

Avec une valeur commerciale de la production estimée à 120 milliards en 2006, la pêche représente en volume dans les comptes nationaux provisoires de 2006, 9,2% de la valeur ajoutée du secteur primaire et 1,2% du PIB total.

La pêche maritime, constituée de deux secteurs que sont le secteur de la pêche artisanale et celui de la pêche industrielle, a connu une baisse de sa production en 2006. En effet, contrairement à la tendance notée entre 2004 et 2005, les débarquements de la pêche maritime ont chuté de 22% en se situant à 370 tonnes contre 451 tonnes en 2005. Cette baisse de production résulte de la combinaison de plusieurs facteurs dont :

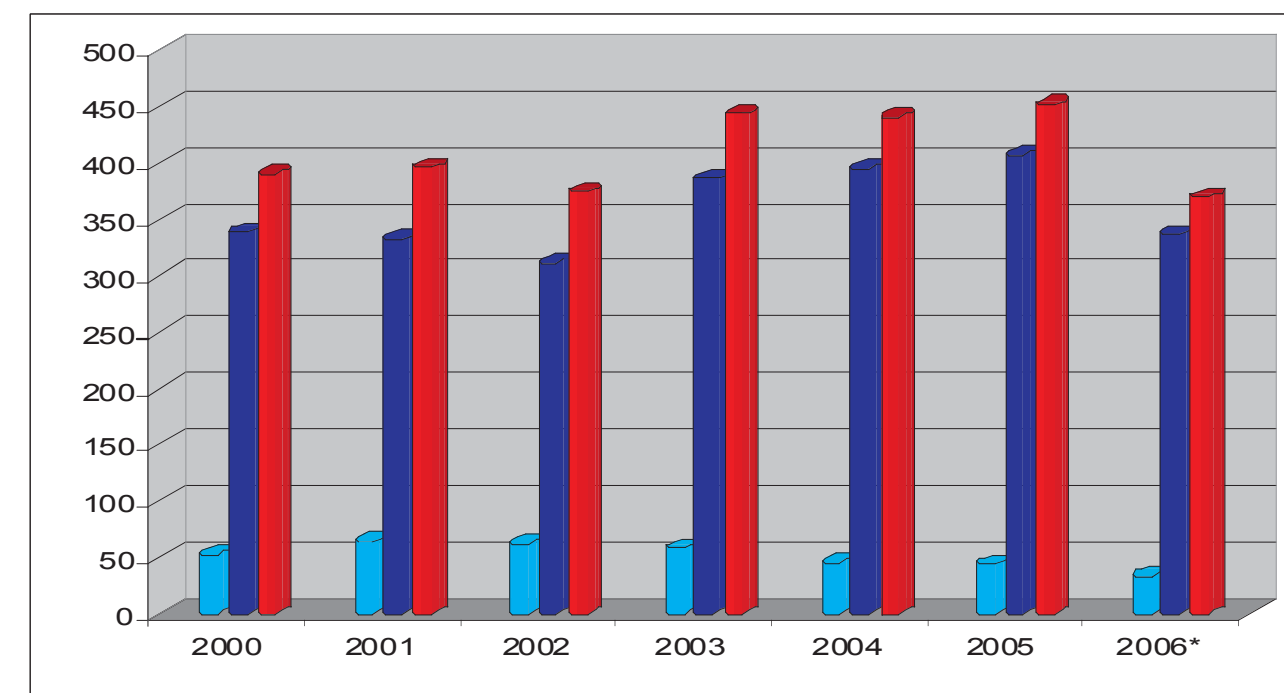
17 - Source : [http://www.redev.info/elevage/veille/documents/5.filiere\\_peche.pdf](http://www.redev.info/elevage/veille/documents/5.filiere_peche.pdf)

18 - Nos calculs sur les données d'exportations de Biens fournies par le Bureau des échanges extérieurs/ANSD

- la rareté de la ressource due à la dégradation des habitats marins et à une surexploitation avec près de 14 000 unités de pêche artisanale et plus d'une centaine de navires de pêche industrielle en activité;
- l'augmentation du coût des intrants tel que le carburant qui a connu un enchérissement passant de 391 FCFA à 452 FCFA le litre entre 2005 et 2006, limitant ainsi les temps de route et les distances à parcourir.

En revanche, les recettes se sont accrues, en liaison avec l'accroissement moyen de 5,6% des prix du poisson entre 2005 et 2006.

Graphique 9.1 : Evolution des débarquements de la pêche maritime (en milliers de tonnes)



Source DPM / Ministère de l'Economie Maritime

\* Données provisoires

#### La pêche artisanale

Selon le rapport sur le recensement de la pêche artisanale maritime sénégalaise réalisé entre juillet 2005 et avril 2006 par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles et le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye, la pêche artisanale est constituée de 13 903 unités de pêcheurs, dont 90,8% pratiquent la pêche à bord de pirogue et 9,2% opèrent à pied muni généralement de filets à épervier. Plus de 66,2% des unités de pêche recensées opèrent exclusivement en milieu marin contre 27,2% pour le milieu estuarien et 1,0% indifféremment dans les deux milieux.

La pêche artisanale constitue un sous-secteur dynamique qui assure à elle seule plus de 80% de la production totale et approvisionne le marché local ainsi que les industries exportatrices à hauteur de 60%. Avec un parc piroguier évalué à 12 619 dont près des 75% sont motorisés, la pêche artisanale fournit aujourd'hui plus de 90% des emplois du secteur parmi lesquels 59 428 pêcheurs.

Les débarquements de la pêche artisanale ont subi un recul de 17,35 % avec 336 000 tonnes contre 407 000 en 2005. Cette contre performance pour l'essentiel imputable à la baisse des captures de poissons (94% de la production) à la suite de leur raréfaction, notamment celles des espèces démersales côtières très prisées par la pêche artisanale. Les débarquements de crustacés et de mollusques ont également connu des reculs respectivement de 18% et de 32%.

Tableau 9.1 : Evolution des débarquements de la pêche artisanale (en milliers de tonnes)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006*	2006/2005(%)
Pêche artisanale	338,2	332,4	311,5	385,8	395,0	407,0	336,4	-17,35
- Poissons	322,2	318,2	292,8	368,1	375,8	386,0	317,6	-17,72
- Crustacés	3,6	2,5	1,7	1,9	2,0	2,2	1,5	-31,82
- Mollusques	12,4	11,7	17,0	15,8	17,2	19,0	17,3	-8,95

Source DPM / Ministère de l'Economie Maritime

\* Données provisoires

### 1.1.1. Les débarquements par région

La situation de baisse notée au niveau général est aussi notée dans presque toutes les régions, à l'exception de Saint Louis et Fatick qui affichent des hausses respectives de 0,33% et 25%. Ce repli est plus accentué dans les régions de Dakar (-33,36 %) et Thiès (-20,13 %) qui représentent à elles seules 73% des débarquements de la pêche artisanale.

Cependant, la région de Thiès demeure toujours leader dans les quantités mises à terre avec 63% du total des débarquements. La région de Saint Louis (15%) avec une production stable occupe cette année la seconde place jadis occupée par la région de Dakar (10%) qui se retrouve en troisième position suivie de la région de Ziguinchor (7,05%) la région de Fatick (3,74%) et les régions de Louga et Kaolack qui font à peine 1% des débarquements.

Du point de vue des recettes, il est plutôt noté une hausse allant de 0,40% à 47% au niveau de toutes les régions, exception faite des régions de Dakar et Kaolack qui ont subi des baisses de 22% et 30% respectivement. La région de Thiès occupe la première position avec une contribution de 50% des recettes générées, tandis que les régions de Ziguinchor, Saint Louis et Dakar qui suivent contribuent respectivement pour 12%, 13% et 14%.

### 1.1.2. La transformation artisanale des produits

La transformation des produits de la pêche se fait soit par voie artisanale (poissons séchés, salés, fermentés, fumés), soit par voie industrielle (filetage, conserverie et traitement de déchets en farine de poisson). Cette transformation fournit toute une gamme de produits qui ont l'avantage d'être économiquement accessibles et faciles de conservation.

La transformation artisanale absorbe 30 à 40% des débarquements de la pêche artisanale auxquels s'ajoutent les invendus de la pêche industrielle. Elle constitue un important débouché surtout en période de surproduction, où le problème de la conservation des produits frais se pose

Selon les données de la Direction de la Pêche Maritime, la baisse de la production de poissons notée en 2006 s'est répercutée au niveau de la transformation qui a vu la production de certains de ses produits chuter de 6% à 98% entraînant un repli de 10% pour l'ensemble. Le pagne et les crevettes qui sont habituellement parmi les produits de moindre importance, sont les plus affectés dans cette baisse avec des taux de 96% et 98% respectivement. Le kéthiakh principal produit (66%) a diminué d'environ 6%, tandis que les ailerons, le Tambadiang et le salé séché ont évolué à la hausse avec 20%, 34% et 43% respectivement.

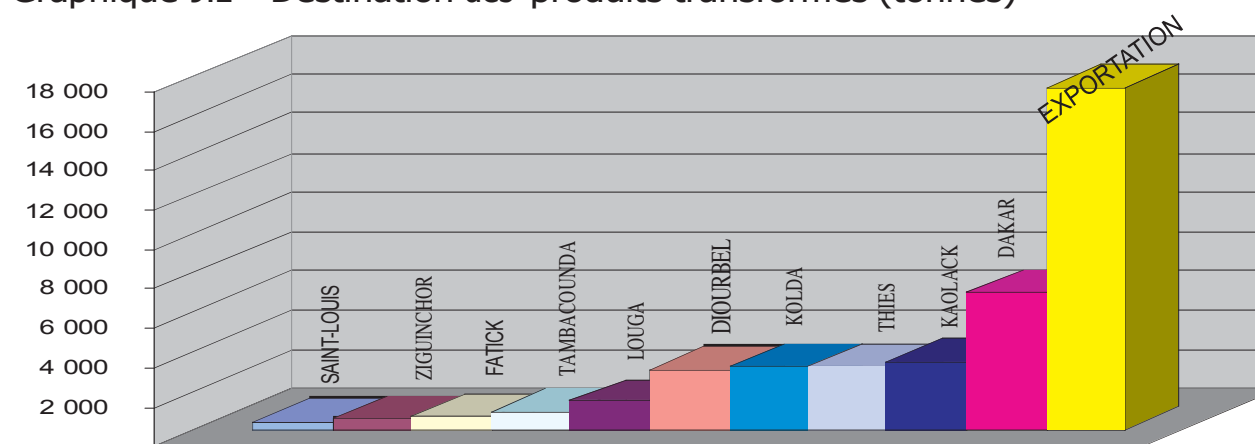
Les produits de la transformation sont essentiellement écoulés au niveau des marchés locaux et sous régionaux. En effet, l'essentiel de la production (56%) est destiné à la consommation intérieure avec comme principal consommateur la région de Dakar. La transformation contribue de façon significative à la satisfaction des besoins alimentaires surtout à l'intérieur du pays où le poisson frais est peu ou pas disponible.

Tableau 9.2 : Evolution de la transformation artisanale 2000 - 2006 (tonnes)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2005/2006(évolution)
Guedj	3 973	4 492	3 612	4 224	4 298	4 775	3 736	-21,76
Tambadiang	3 275	3 891	2 707	3 360	3 486	2 790	3 352	20,14
Kethiakh	22 502	24 732	16 607	26 969	29 332	26 767	25 267	-5,60
Méthorah	2 180	1 013	1 879	1 385	1 607	1 292	1 220	-5,57
Yet/Touffa	1 153	1 150	895	854	1 020	1 350	952	-29,48
Yokhoss	9	7	28	26	13	29	13	-55,17
Salé-séché	3641	3 660	4 092	2 664	2 934	2 342	3 343	42,74
Pagne	48	51	34	72	35	207	8	-96,14
Aileron	53	70	63	41	33	35	47	34,28
Crevettes	6	5	2	3	2	43	1	-97,67
Autres	17	16	12	12	11	10	12	20,00
Total	36 857	39 086	29 928	39 610	42 832	42 347	37 951	-10,38

Source DPM / Ministère de l'Economie Maritime

Graphique 9.2 Destination des produits transformés (tonnes)



Source DPM / Ministère de l'Economie Maritime

## 1.2. La pêche industrielle

La pêche industrielle est pour près du tiers contrôlée par une flottille étrangère, notamment française, espagnole et japonaise.

A l'instar de la pêche artisanale, la pêche industrielle est aussi caractérisée par une tendance à la baisse des débarquements globaux. Ils sont passés de 44 000 tonnes en 2005 à 33 300 tonnes en 2006 accusant ainsi un recul de 24%, imputable à tous les armements et presque toutes les espèces.

- la pêche chalutière Elle est en net recul pour ses principaux sous-produits que sont le poisson (-27%) et les crustacés (-18%). Les mollusques au contraire enregistrent une hausse de près de 26%. Principale composante de la pêche industrielle, elle contribue pour 89% de sa production et constitue la principale cause de sa contre performance ;
- la pêche sardinière les mises à terre de la pêche sardinière en 2006 sont de 20 tonnes pour une valeur commerciale estimée à 282 300 FCFA. Cette production dérisoire comparée à celle de 2005 qui était de 1 256 tonnes, dénote pour ce secteur un déclin continu depuis 2002. Cette baisse traduit la réduction de l'effort de pêche et pose le problème de la rentabilité de ce type de pêche, les sardinelles pêchées étant de faible valeur marchande. Les prix au kilogramme en 2006 sont peu incitatifs et vont de 10 FCFA à 60 FCFA3 ;
- la pêche thonière elle a connu un repli de près de 50% de sa production, qui, s'établit à 3600 tonnes en 2006. Cependant, elle dépasse de 33% la quantité mise à terre en 2004 correspondant à son plus bas niveau depuis 2 000.

Tableau 9.3 : Evolution des débarquements de la pêche industrielle (en milliers de tonnes)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006*	2006/2005 (%)
Pêche industrielle	52,1	63,7	62,4	57,5	45,1	44,0	33,3	-24,32
Dont - Sardinière	1,4	1,7	1,5	1,5	1,2	1,0	0,02	-98,00
- Chalutière	37,9	43,7	43,0	38,7	42,0	37,0	29,6	-20,00
- Thonière	12,8	18,3	17,9	17,3	2,7	7,0	3,6	-48,57

Source DPM / Ministère de l'Economie Maritime

\* Données provisoires

3 Selon les données fournies par la Direction des Pêches Maritimes

## II. Les exportations de produits halieutiques

Selon les exportations fournies par le Bureau des Echanges Extérieurs de l'ANSD, les produits halieutiques assuraient une part prépondérante dans les recettes provenant des exportations de biens, même si celle-ci avait tendance à baisser régulièrement, passant de 27,3% en 2002 à 23,7% en 2005. En 2006, les produits halieutiques représentent 21,3%, soit 154 milliards sur les 724 milliards tirés des recettes d'exportations de biens. Cette baisse en valeur relative des recettes est accompagnée d'une diminution des volumes des exportations qui ont vu leur tonnage prendre un recul de 5% en 2006.

## Analyse des exportations selon la nature des produits

Les poissons sont nettement prépondérants dans les exportations du secteur et ont toujours représentés plus de 50% des flux. Ils sont commercialisés à l'état sous forme frais ou congelés. En 2006, les quantités exportées sont plus ou moins restées à l'état par rapport à 2005, qui avait connu une baisse de 4%.

Les crustacés, mollusques, coquillages et les conserves ont subi une fluctuation entre 2004 et 2006. En effet, d'une hausse de 5,5% entre 2004 et 2005, ils ont chuté de 14,2% l'année suivante. Les conserves ont, quant à eux, perdu près de 45% de leur exportation en volume.

Cependant le secteur des produits transformés reprend de l'aile avec une hausse de près de 100% de ses exportations. Cette branche avait néanmoins connu une variation négative de -45% en 2005.

Tableau 9.4: Evolution des exportations de produits halieutiques (en tonnes)

Produits	Quantités (en tonnes)				
	2004	2005	2006		
			Quantité	Poids (%)	Variation (%)
Poissons	77 123	74 003	74 053	65,60	0,07
Crustacés, mollusques, coquillages	30 370	32 050	27 500	24,36	- 14,20
Conserves	7 625	9 590	5 320	4,71	- 44,53
Poissons séchés, salés ou en saumure	5 568	3 068	6 013	5,33	95,99
TOTAL	120 686	118 712	112 886	100	-4,91

Source ANSD/Bureau des Echanges Extérieurs

Structure des exportations selon la destination

Le marché européen est la principale destination des produits halieutiques sénégalais. Il absorbe 61% des volumes de produits exportés et demeure le principal consommateur de ces divers produits. En effet, 62% des poissons, 77% des crustacés, mollusque, coquillage et 52% des conserves se retrouvent en Europe. En revanche, les exportations de produits transformés vers l'Europe sont dérisoires.

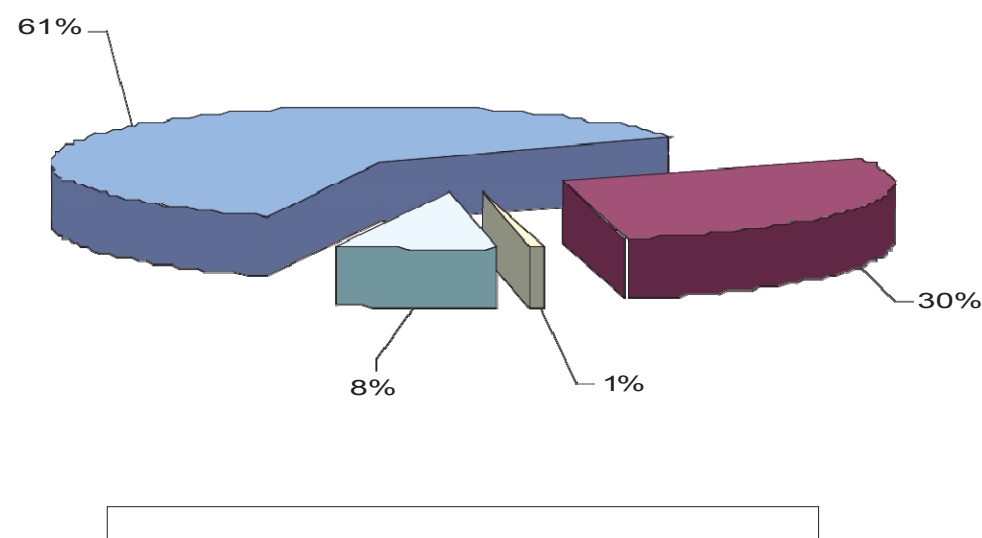
L'Afrique est le second client du Sénégal avec 30% des parts de l'exportation des produits halieutiques. Le principal produit acheté est le poisson qui représente 73% de ces importations. Les produits transformés viennent en seconde position avec 18% absorbant ainsi les 97% des exportations des produits transformés du Sénégal. Le troisième produit vendu en Afrique est constitué par les conserves, suivi des crustacés qui sont à des proportions marginales.

Le marché asiatique absorbe les 8% des exportations, dominés principalement par les crustacés et mollusques (60%), suivi du poisson (39%).

Le marché américain est encore difficile d'accès et ne consomme que 1% du marché. Les espèces représentées sont les poissons (40%), les crustacés (44%), conserves (14%) et les produits transformés (1%) .

Les recettes d'exportation des produits halieutiques accusent une baisse de 7%, en s'établissant à 154 milliard de FCFA en 2006, tandis que les recettes générées en Afrique et en Aise ont augmenté de 40% et 15%, celles provenant de l'Europe et de l'Amérique enregistrent des baisses respectives de 19% et 22%. Cependant, l'Europe reste toujours le principal pourvoyeur des recettes d'exportation de produits halieutiques jusqu'à hauteur de 75%, suivie de l'Afrique (16%), l'Asie (9%) et l'Amérique (1%).

Graphique 9.3: Parts relatives des exportations par continent



Source ANSD/Bureau des Echanges Extérieurs

CONCLUSION

L'analyse détaillée des données économiques de la pêche maritime fait ressortir que le secteur dans son ensemble est en crise. En effet, depuis 2000, la pêche maritime n'a pas enregistré de hausse notable de ses débarquements (8% au maximum), exception faite de l'année 2003. Cette perte de performance qui joue négativement sur l'économie sénégalaise (perte d'emploi, diminution du niveau de satisfaction des besoins, baisse des recettes d'exportation, etc.), appelle à l'application de politique de gestion rationnelle et durable des ressources halieutiques et interpelle l'ensemble des acteurs.